

# LE CALEMBRIO

## Bulletin Municipal de Saint Germain du Salembre 2022



**Mairie  
14 rue André Daix  
24190 Saint Germain du Salembre**

Retrouvez nous aussi sur



**Tel : 05.53.82.60.15  
Mail : mairie-saint-germain-du-salembre@wanadoo.fr  
Site internet : saintgermaindualembre.fr**

### Horaires :

Lundi et mercredi : 9h- 12h  
Mardi, jeudi et vendredi : 9h- 12h / 15h30- 17h30

Si vous souhaitez recevoir les informations de la mairie sur votre messagerie, merci de nous fournir votre adresse mail.  
A ce jour, plus de 150 foyers sont déjà inscrits

# LA COMMUNE

## Dans ce numéro :

### Page 2 / 3 :

Sommaire - Le mot du Maire  
Recensement de la population  
Inscriptions sur les listes électorales  
Location de la salle des fêtes

### Pages 4 / 5 :

Etat civil 2021 - Les assistantes maternelles  
Le nouvel agent des services techniques  
L'école - Lire et faire lire

### Pages 6 / 7 :

CA 2021 - La desserte en trains  
Agence Postale Communale - L'occitan  
Boîte à livres

### Pages 8 / 9 :

City stade - Sécurité routière - Projet scierie

### Pages 10 / 11 :

Notre environnement  
Alternatives au brûlage - Frelons asiatiques

### Pages 12 / 13 :

Amélioration de l'habitat - Démarchage  
Assainissement - Autorisations d'urbanisme

### Pages 14 / 15 :

PLUI - PAT

### Pages 16 / 17 :

Travaux de voirie - Opération « aller vers » -  
Antenne mobile - Semaine bleue  
Bons d'achat  
Cérémonie d'Espinasse - le Mémorial  
Journée des bénévoles

### Pages 18 / 19 :

Sinfonia - Exposition - les Patrimoniales

### Pages 20 / 21 :

La boule salembraise - L'amicale de l'école  
La société de chasse - Comité des Fêtes  
Harmonie Salembraise

### Page 22 / 23 :

L'AS Saint Germain - Chantérac  
La clé du temps  
La cagette - Les petits plats de la vallée

### Page 24 :

Nos commerçants et artisans

## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs

Encore une année qui s'achève et une autre qui débute sous le même schéma sanitaire. Depuis 2 ans déjà, notre vie a changé et a été totalement bouleversée par la pandémie. Covid, gestes barrières, vaccination, pass sanitaire, tous ces mots font aujourd'hui partie de notre vocabulaire. Mais jusqu'à quand?

En cette nouvelle année, j'ai envie d'être optimiste, et de parler non seulement de projets mais surtout de réalisations. Après deux années d'une phase administrative très compliquée, aggravée par la crise sanitaire, le chantier de la scierie va enfin débuter début mars. Les travaux devraient durer environ un an. Le city stade devrait lui aussi voir le jour dans le courant du deuxième semestre de l'année, en tout état de cause dès que nous aurons les réponses aux subventions demandées.

2022, c'est aussi l'année du recensement. C'est toujours un évènement important pour une collectivité et nous espérons qu'il reflètera ce que nous voyons tous, un accroissement de la population.

2022, c'est également une année électorale importante avec deux élections majeures : les présidentielles du mois d'avril et les législatives du mois de juin. Souhaitons que les électeurs retrouvent le chemin des bureaux de vote et puissent exprimer démocratiquement leurs opinions.

C'est donc une année riche qui s'annonce mais je voudrais avoir une pensée pour tous les salembrais qui nous ont quittés en 2021. Ils furent hélas nombreux, je pense à leur famille et leurs proches qui ont eu à subir la perte d'un être cher et parmi eux, je pense tout particulièrement aux proches de Cyrille Martrenchard et de Pascal Couffin.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite que cette nouvelle année soit pour vous source de bonheur, d'espérance, de réussite et surtout de santé.

Prenez soin de vous, Amicalement

Sandra Paillot

## **Le recensement de la population**

Le recensement de la population initialement prévu en 2021 a été repoussé pour cause de pandémie, à janvier 2022.

C'est donc du 20 janvier au 19 février que celui-ci aura lieu.

Un recensement, pour quoi faire ?

Le recensement donne tout d'abord des renseignements statistiques : nombre de résidents en France et par commune, âge de la population, moyens de transports utilisés ou bien encore caractéristiques des logements, etc...

Pour les communes, il sert de calcul pour fixer la participation de l'État aux budgets communaux. En effet, le calcul de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) repose en grande partie sur la population totale des communes. Plus la population s'accroît, plus les dotations de l'État augmentent.



Ce chiffrage a d'autres incidences telles que la détermination du nombre d'élus au conseil municipal ou du type de scrutin, le nombre de pharmacies, etc...

Autant dire que c'est un élément fondamental à la gestion communale. C'est la raison pour laquelle, il est indispensable que celui-ci soit réalisé dans les meilleures conditions.

A cet effet, nous avons recruté deux agents

recenseurs : Mme Monique Gatot et Mme Béatrice Peytoureau.

Elles seront là également pour vous aider et répondre à vos questions. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil possible.

Pour répondre deux moyens, soit par internet, le plus simple et le plus rapide, soit en remplissant le questionnaire papier que l'agent recenseur vous aura préalablement remis.

Enfin sachez que vos données resteront confidentielles, mais que le recensement est obligatoire et que vous devez donc d'y répondre.

## **Inscriptions sur les listes électorales**

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'à début mars 2022:

- jusqu'au 02 mars, si vous le faites par internet via le site [service-public.fr](http://service-public.fr)
- jusqu'au 04 mars, si vous optez pour l'inscription papier en Mairie (fournir copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile)

## **Location de la salle des fêtes**

Notre salle des fêtes peut accueillir 180 personnes.

La réservation se fait auprès de la Mairie.

Une attestation de responsabilité civile et un chèque de caution de 500 € sont obligatoires. Un état des lieux contradictoire devra être effectué le vendredi après midi lors de la remise des clés puis le lundi matin.

Prix de la location : 170 € (270 € pour les personnes extérieures à la commune).

Un supplément chauffage de 50 € sera demandé pour toute location entre le 15 octobre et le 15 avril.

## **Etat civil 2021**

### **NAISSANCES**

Mainvial Timéo André Jean-François, né le 08 janvier  
 Goulet Iléana, née le 04 mars  
 Faure Léa Brigitte Monique, née le 09 mars  
 Charmarty Ily Michèle, née le 29 juin  
 Marongiu Céchetti Lola, née le 15 juillet  
 Sicallac Léïa Nicole Diamantina, née le 29 septembre  
 Dequeker Tatiana, née le 25 octobre

### **MARIAGES**

M. Laffargue Marc et Mme Hannouch Najat, le 06 mars  
 M. Zauzère Thibaud et Mme Di Flore-Lama Marina, le 07 août  
 M. Sérafin Sébastien et Mme Bardau Karine, le 28 août  
 M. Charmarty Frédéric et Mme Robinson Agnès, le 27 novembre

### **PACS**

M. Sicallac Jérémie et Mme Texier Séverine, le 04 juin  
 M. Leday Jame et Mme Berthet Cécile, le 08 octobre

### **DECES**

M. Gualandi Paul, le 20 janvier  
 M. Daix Jean, le 16 février  
 M. Juddet Gabriel, le 17 mars  
 M. Delamballerie Bruno, le 27 mars  
 M. Van Godtsenhoven Emile, le 27 avril  
 M. Faure Louis Alain, le 02 mai  
 M. Eclancher Jean Claude, le 05 mai  
 Mme Bordas Yvette veuve Prévot, le 31 juillet  
 M. Martrenchard Cyrille, le 24 août  
 M. Guidici Gérard, le 07 septembre  
 M. Vergnaud Gilles, le 02 octobre  
 M. Dazeniere Florian, le 09 octobre  
 M. Couffin Pascal, le 07 novembre  
 M. Chateauraynaud Louis, le 26 décembre  
 Mme Millaret Colette veuve Ayre, le 29 décembre

## **Les assistantes maternelles**

Pour la garde de vos enfants, pensez aux assistantes maternelles agréées de la commune :

**Mme GAY Monique**  
 2 Rue des Bordes  
 Tél : 05.53.82.63.71

**Mme PEREGALLI Régine**  
 3 Impasse du Menuisier  
 Tél : 06.09.25.50.56

**Mme PORCHE Murielle,**  
 56 Route de Chantérac  
 Tél : 06.26.06.20.01

## **Notre nouvel agent des services techniques**

Suite au départ à la retraite de Didier Ventadou, nous avons recruté un nouvel agent des services techniques.



Après appel à candidatures et entretien de sélection, c'est M. Julien Fernandes qui a été retenu.

Habitant de Saint Germain depuis de nombreuses années, il a su pleinement s'intégrer en devenant le président de notre club de foot.

Il accomplit depuis maintenant presque un an, un travail de qualité.

Il a su s'adapter parfaitement à son nouveau cadre de travail, avec compétence, discrétion et gentillesse, ce qui ne gâte rien.

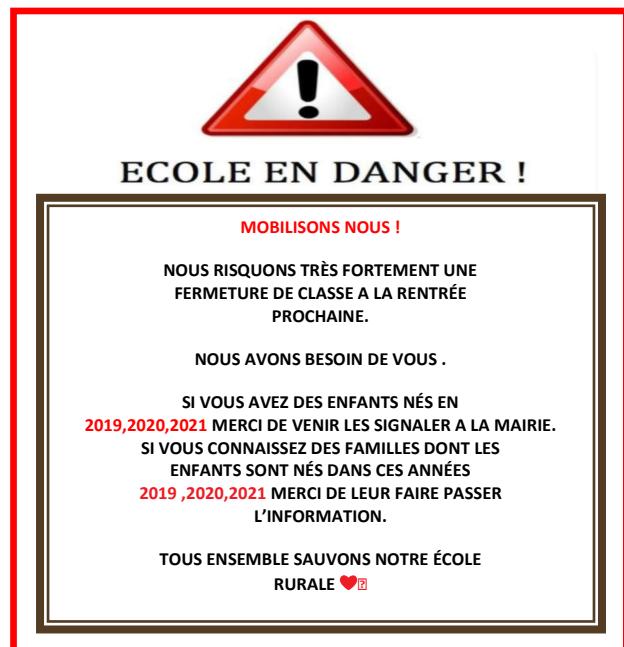
## L'école

Ce sont 75 élèves, répartis en quatre classes qui ont fait leur rentrée dans un contexte pandémique aléatoire.

L'équipe enseignante composée de M. Christophe Lacoste, directeur, Mme Céline Goimier, Mme Anne Weidman et Mme Valérie Goux est toujours fidèle au poste et fait preuve d'une adaptabilité aux différents protocoles qui force le respect.

Afin d'éviter les brassages, les entrées et sorties de classe se font toujours par des portails différenciés. Il est vrai que cela enlève un peu de convivialité mais la sécurité doit l'emporter sur toute autre considération.

Hélas, et c'est désormais une habitude, nos effectifs sont toujours insuffisants pour regarder l'avenir avec sérénité. Nous sommes d'ailleurs sur la sellette pour avoir une fermeture de classe à la rentrée de septembre. Aussi, si vous avez des enfants nés en 2019, 2020 ou 2021, merci de vous signaler au plus tôt en Mairie.



Pourtant, notre école a des atouts :

- Nous sommes la seule commune de notre importance dans le secteur à ne pas être en RPI, dès lors les enfants font leur scolarité de la petite section au CM2 dans le même établissement.
- Toutes nos classes sont neuves ou entièrement refaites.
- Petit à petit, un équipement numérique de qualité (tableau numérique, ...) vient compléter le matériel pédagogique existant.
- Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons

mis en place une aide aux devoirs deux fois par semaine pour les élèves de CM1-CM2, afin de les préparer au mieux à leur entrée en 6<sup>ème</sup>. Et j'en profite pour remercier Coline Dutrôle pour le travail effectué.

- Enfin, et c'est là l'essentiel, une équipe enseignante de qualité, qui prend son travail à cœur et est toujours force de proposition pour des animations, activités culturelles ou sorties pour nos enfants.

En terme d'investissements, outre les équipements numériques évoqués ci-dessus et l'achat d'une structure de jeux pour les plus petits, la CCIVS a également réalisé cette année la réfection de la toiture et la pose de nouvelles gouttières sur le préfabriqué (classe de GS- CP) et la pose d'une climatisation à l'école maternelle (PS-MS).



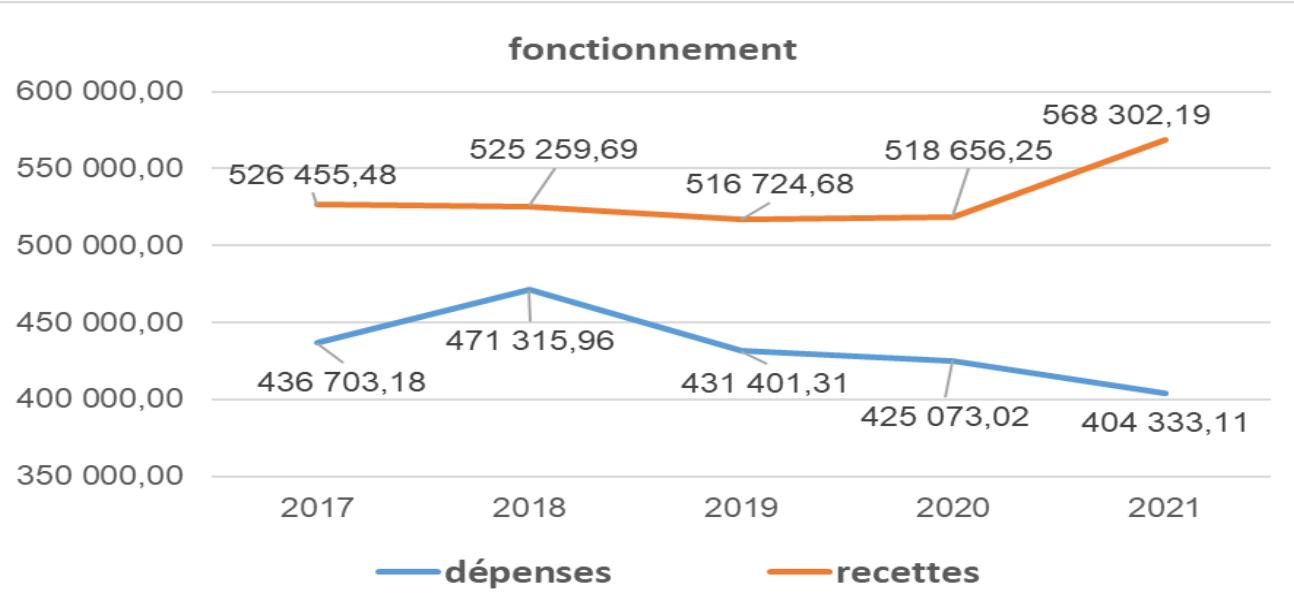
## Lire et faire lire

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre retour auprès des enfants, pour raconter des histoires dans toutes les classes de Saint Germain du Salembre.

Une lectrice Mme Bourland Martine vient d'arriver pour compléter notre équipe. Michèle Feytout sera absente momentanément.

Bien sincèrement, l'équipe lecture vous souhaite une bonne année 2022

**LECTRICES INTERVENANTES :**  
**Mme Bourland Martine**  
**Mme Gatot Monique**  
**Mme Laboucarie Marie-Claude**  
**Mme Lasne Annick**  
**Mme Scharnitzky Joelle**



## Compte administratif 2021

Le compte administratif retrace les opérations de dépenses et de recettes réalisées sur une année civile.

Voici la répartition de nos dépenses :

- 11 % de charges générales (électricité, eau, assurances, carburant, etc...)
- 29.22 % de charges de personnel
- 42.74 % pour les attributions de compensation (versement à la CCIVS) et au FNGIR
- 13.07 % pour les indemnités, participations diverses et subventions aux associations
- 3.37 % pour les intérêts d'emprunt

Nous constatons d'ailleurs depuis quatre ans une baisse significative de nos dépenses de fonctionnement (471 315.96 € en 2018 contre 404 333.11 € en 2021).

Notre taux d'endettement étant assez élevé, suite aux nombreux et importants investissements réalisés sur ces dernières années, tels que la consolidation de l'église, la réfection de la place, etc ... et ne souhaitant pas augmenter les impôts, nous avons fait le choix de la rigueur budgétaire.

Ces bons résultats sont donc satisfaisants et nous permettent de pouvoir maintenant investir sur des projets d'envergure tels que la scierie et le city stade.

Car le budget d'une commune est à l'image du budget d'un foyer. Pour pouvoir investir, il faut pouvoir économiser, c'est ce que nous essayons de faire.

## L'agence postale communale

Notre bureau de Poste était depuis des années en sursis. Pas assez rentable, disent-ils.

Deux choix s'offraient à nous : soit la fermeture à plus ou moins long terme de notre bureau de Poste (plutôt moins que plus d'ailleurs), soit la transformation en Agence Postale Communale.

Nous avons accepté la deuxième solution et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, au regard de ce qu'il se passe dans les communes alentour, nous avons pu constater que les agences postales fonctionnent très bien et offrent des prestations à peu près équivalentes à celles des bureaux de Poste et qui tout au moins satisfont totalement les usagers.

D'autre part, la Poste nous versera pendant 18 ans, une prestation couvrant le salaire de notre employée recrutée.

Enfin et surtout, l'agence postale communale sera transférée à la scierie et dans ce cadre la Poste nous verse une subvention subséquente couvrant les travaux de réalisation du nouveau local.

Alors certes, on peut regretter la disparition d'un service public. Mais le pragmatisme a supplanté l'idéologie et nous avons fait le choix de la raison.

C'est Madame Pauline Losmède qui officiera à compter de début février, du lundi au vendredi de 9h à 12h, dans les locaux actuels. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

## **Amélioration de la desserte SNCF à Neuvic gare**

Depuis décembre 2020, de nombreux arrêts à la gare de Neuvic avaient été supprimés. Il n'était plus possible de partir de Neuvic vers Bordeaux le matin et d'en revenir le soir.

Des usagers et des élus locaux ont protesté et le conseil municipal de Saint Germain a voté une motion mettant en avant :

- la dégradation du service public et un aménagement déséquilibré du territoire qui va toujours vers plus de centralisation au détriment des petites communes,
- l'augmentation de la précarité pour ceux qui ont des difficultés de mobilité (jeunes, personnes âgées ou à revenus modestes, sans permis de conduire, ...)
- l'absence de prise en compte des enjeux climatiques
- la contradiction avec les orientations de la loi visant à développer les transports en commun particulièrement en milieu rural.

Sensible à ces arguments, la Région, en charge des trains régionaux, a accepté de rajouter des arrêts, malheureusement à minima :

- un dans le sens Périgueux-Bordeaux à 6h44
- deux dans le sens Bordeaux-Périgueux à 18h12 et 19h35.

Espérons que de nouvelles améliorations soient apportées dans le futur.

Vous pouvez consulter les nouveaux horaires valables à partir du 12 décembre 2021 :

[https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/nouvelle\\_aquitaine/Affiche\\_311\\_Perigueux\\_Bordeaux\\_tcm78-217213\\_tcm78-233178.pdf](https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/nouvelle_aquitaine/Affiche_311_Perigueux_Bordeaux_tcm78-217213_tcm78-233178.pdf)

## **Fiers de nos racines : l'occitan, un trésor pour le Périgord**

Le Conseil Départemental a décidé d'offrir aux communes qui le souhaitent des panneaux d'entrée d'agglomération en langue occitane, afin de promouvoir celle-ci.

Nous avons accepté de nous inscrire dans cette opération de valorisation de notre langue et de notre culture occitane.

Classée par l'Unesco comme langue en danger sérieux d'extinction, l'occitan est certes la langue du Périgord mais également de 32 autres départements français.

Il faut savoir qu'en 2020, uniquement 9% de la population périgourdine parlait occitan.

Une belle façon d'accueillir nos visiteurs. Bienvenue donc à Sent Gèrman de Salembre.



## **La boîte à livres**



Un grand merci à nos agents des services techniques, qui ont réalisé une très belle boîte à livres, aux couleurs de nos bâtiments.

Elle a été positionnée devant l'école.

N'hésitez pas à la faire vivre car comme disait

Victor Hugo : « Lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrît comme le corps qui ne mange pas. »

# EN PROJET

## **Le projet de city stade est lancé**

Forts conscients de nos carences en matière d'équipements sportifs, le conseil municipal a répondu favorablement à la demande de jeunes salembras d'avoir un city stade. Il nous paraît en effet essentiel de valoriser la pratique du sport et les valeurs qu'il véhicule : respect de règles, esprit d'équipe, dépassement de soi.

Un esprit sain, dans un corps sain.

Le projet consiste en la création d'un terrain 24 x 14, le sol sera en enrobé coloré avec deux buts multisports et sera positionné sur une moitié du petit stade en bas du terrain de foot. L'autre moitié restera engazonnée pour permettre la pratique d'autres activités.

Dans l'optique des Jeux Olympiques « Paris 2024 », l'Etat souhaite promouvoir la pratique d'activités sportives et à ce titre une enveloppe spécifique est affectée aux équipements.

Nous espérons donc pouvoir bénéficier de subventions à hauteur de 80 % (le reste à charge pour la commune serait alors dans cette hypothèse favorable d'environ 7 000 € ).



Exemple de city stade

## **Sécurité routière**

Vaste sujet. Vaste programme.

Vous êtes nombreux à évoquer les problèmes d'insécurité routière, dans le bourg, sur les grands axes, mais aussi dans les hameaux.

Nous avons saisi les services compétents du

Conseil Départemental et notamment son vice-président afin de trouver des solutions.

Des pistes sont en cours d'étude : pose de ralentisseurs, bandes sonores, marquage au sol, etc...

Est également à l'étude, l'interdiction de traverse du bourg (uniquement sur la section de la route de Saint Astier, autrement dit la section allant du stop au château) par les poids-lourds, avec la mise en place de trajets de délestage.

Petit à petit, les choses se réfléchissent et se font.

Hélas, et nous le savons déjà, seul le comportement humain pourrait radicalement faire changer les choses.

## **Projet scierie**

Après deux longues années de démarches administratives diverses et variées, nous venons enfin de signer les pièces du marché avec un démarrage du chantier prévu début février.

Que ce fut compliqué....

Alors certes tout projet demande du temps et de la patience. Il faut tout d'abord établir un avant projet, demander des subventions, établir un plan de financement, choisir un architecte, déposer le permis de construire, faire l'appel d'offres avant de pouvoir commencer tout chantier. Mais quand en plus, une crise sanitaire s'en mêle, la mission devient presque impossible.

En effet, la pandémie entraîne une augmentation des délais mais aussi une pénurie de matériaux et surtout une hausse des prix conséquente.

Quoi qu'il en soit, nous avons tenu bon, et bataillé durement et longuement pour que le projet entre dans nos capacités financières.

Pour rappel, il y aura deux phases : une première relative au bâtiment même de la scierie et l'autre en l'aménagement du site.

Cette deuxième phase réalisée nous l'espérons en 2023-2024, comprendra la réalisation d'une aire de jeux pour les tout-petits, une aire de stationnement pour les camping-caristes, des aménagements paysagers divers tels que verger ou aire de pique nique.

Mais attachons nous plutôt à la première phase.

La scierie comprendra dans sa partie haute, quatre locaux:

- un bar- tabac- restaurant- petit épicerie qui sera géré par M. Rasse
- L'agence postale communale

- Un local vacant pour un éventuel autre commerce
- Un local communal.

A l'arrière, la partie couverte sera restaurée et permettra aux associations ou autres d'y organiser des manifestations de plein air, tout en étant abrités.

Le projet est actuellement estimé à environ 500 000 € HT et pour ce faire nous bénéficiions d'aides de l'Etat et du département. Une dossier d'aide LEADER est également en cours sans promesse de subventions pour le moment.



LA SCIERIE AUJOURD'HUI



# L'ENVIRONNEMENT

## **La collecte des ordures ménagères**

Avec un peu de retard sur le planning prévisionnel, les containers seront accessibles grâce à votre badge à partir du mois de mars.

Pour mémoire, pour l'instant vous ne serez pas encore facturés à l'ouverture, mais vous recevrez une facture « à blanc », vous indiquant le montant que vous auriez dû payer.

Le passage officiel à la tarification incitative est quant à lui prévu pour le 1er janvier 2023.

## **Les déchèteries**

Vous avez accès aux deux déchèteries du territoire, sur présentation de votre badge. Elles sont ouvertes du lundi au samedi, sauf jours fériés.

### **Horaires de la déchèterie de St Astier**

Du 01/09 au 30/06 : 8h30- 12h et 14h- 17h  
Du 01/07 au 31/08 : 7h30- 13h

La Serve- Saint Astier  
Tél : 05 53 53 71 84

### **Horaires de la déchèterie de Neuvic**

du 01/09 au 31/10, 9h- 12h et 14h30-18h  
du 02/11 au 30/06, 9h- 12h et 14h- 17h30  
du 01/07 au 31/08, 7h30- 13h

23, route du grand mur à Planèze - Neuvic  
Tél. : 06 34 10 58 08 et 05 53 80 31 27

## **Les bornes textiles**

Une borne textile du Relais Gironde est située à l'atelier municipal. Nous vous invitons à y déposer vos textiles, chaussures ou sacs à mains.

Un geste, trois actions :

- vous redonnez de l'emploi à des personnes en difficulté, notamment par les entreprises d'insertion La Tresse ou Ricochets
- vous permettez la revalorisation de déchets qui sans cela seraient destinés à l'enfouissement
- vous permettez à des entreprises d'avoir

une activité économique ce qui permet de créer de la richesse, notamment sur le territoire.

## **L'élagage**

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres et des haies dépassant sur la voie publique et entre riverains car ceux-ci peuvent provoquer des incidents.

## **Les bruits de voisinage**

Selon l'arrêté préfectoral du 02 juin 2016 : « les travaux momentanés, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que perceuses, tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, ... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h »

## **Le brûlage à l'air libre**

Le brûlage des déchets verts est formellement interdit du 1er mars au 30 septembre.

En dehors de cette période, vous devez déposer une déclaration de brûlage à la mairie, trois jours au moins avant la date choisie. Cette déclaration sera transmise aux services des pompiers et de la gendarmerie.

Nous vous rappelons qu'il est totalement interdit de faire brûler des déchets ménagers à l'air libre, cela constitue une infraction pénale (cf arrêté préfectoral 24-2017-04-05-001 du 05 avril 2017).

Toutefois, il existe des alternatives, plutôt que de brûler les branches, recyclez-les.

En effet, le bilan environnemental du brûlage n'est pas très bon, a fortiori avec du bois fraîchement coupé. Ainsi un feu de 50 kg de déchets verts produit ainsi autant de particules que le chauffage d'une maison pendant plus de quatre mois...

Le brûlage nuit donc à la qualité de l'air et pose des problèmes pour la santé car il génère des substances cancérigène, notamment du benzène. 50 kg de végétaux brûlés c'est autant de particules émises qu'une voiture récente qui parcourt 1 300 km

Le broyage constitue donc une alternative intéressante à l'élimination des branches, d'autant plus que le broyat peut aussi être réutilisé de différentes manières.

### Utiles et décoratives

Le recyclage le plus simple est l'utilisation du broyat (ou mulch) en paillage dans les parterres. Cette couverture a l'avantage de ralentir la pousse des mauvaises herbes et de maintenir l'humidité au sol. Et en se décomposant, ces déchets de bois nourrissent le sol. En disposant une épaisseur suffisante, ce paillage peut aussi servir de protection contre le gel au pied de certaines plantes ou arbustes plus fragiles. Attention à éviter le broyat de résineux dont le caractère acidifiant peut être préjudiciable. Par contre, placé directement sur les mauvaises herbes, il peut alors avoir un effet désherbant.

Autre utilisation plus marginale: le broyat comme combustible de chauffage. Certaines chaudières (à bois déchiquetés par exemple) l'acceptent, à condition qu'il soit sec évidemment. Les branches plus petites peuvent aussi servir à démarrer un feu de bois, dans un poêle, un brasero ou un barbecue. Enfin, certaines essences de bois (noisetier, frêne, saule, noyer...) se prêtent particulièrement bien à la réalisation de tuteurs ou de clôtures et écrans tressés. Un tel assemblage donnera à ces branches une nouvelle vie à la fois utile et décorative dans jardin.

### Un abri naturel

Un tas de branchages dans un coin du jardin constituera un abri naturel pour toute une faune qui vous sera utile contre les nuisibles et qui attirera divers animaux et insectes. Parmi les invités, le hérisson appréciera d'autant plus ce tas de branches protectrices si vous glissez en dessous une caisse garnie de paille ou de feuilles mortes. Sous le tas de

branches, les herbes et feuilles qui se décomposent produiront chaleur et humidité qui plairont aussi aux orvets, crapauds et à une multitude d'insectes. Parmi lesquels la coccinelle qui aime s'abriter sous les écorces des branches mortes, tout comme le perce-oreille (ou forficule). Autant d'alliés précieux contre les pucerons lors du retour des beaux jours. Certains oiseaux y trouveront aussi un abri idéal. Vous pouvez également utiliser de fines branches pour garnir des hôtels à insectes.

### Quel broyeur?

«L'achat d'un tel appareil n'est

pas forcément rentable si c'est pour broyer une fois par an la taille d'une haie.»

Le premier critère de choix sera le volume de branchage que l'on aura à recycler. S'il n'est pas suffisant, la location d'un broyeur est une bonne alternative. Si vous optez pour l'achat, les prix diffèrent selon la puissance et donc le diamètre des branches qui peuvent être broyées, mais également selon le système de coupe.

Outre l'achat ou la location, s'entendre avec un voisin déjà équipé est aussi une solution qui a l'avantage de renforcer des liens !

Texte tiré du site [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20150917\\_00704135](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20150917_00704135)



## Prolifération du frelon asiatique

La commune adhère à l'association frelon ASE.

Si vous avez chez vous un nid de frelons asiatiques, veuillez contacter l'association au 06.02.26.69.90 ou par mail à ase24230@gmail.com.

Grâce à notre conventionnement, la destruction du nid vous sera facturée 30 € par l'association.

Et pour en savoir plus : [www.frelon-asiatique24.fr](http://www.frelon-asiatique24.fr)

# L'HABITAT

## ***Un projet de travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation ? L'opération Habitat du Pays de l'Isle en Périgord vous accompagne***



Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels matériaux privilégier ? Comment trouver des artisans qualifiés ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ? Autant de questions que chacun peut être amené à se poser, à l'occasion d'une réhabilitation, d'un aménagement, d'un changement de chauffage...

Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyiez pas seuls face à ces questions, sur le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, ainsi qu'Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais, le Pays de l'Isle en Périgord vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et, pour les propriétaires dont le projet est éligible (sous condition de ressources), vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil départemental.

*Ces aides peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs.*

**Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !**

**Vous souhaitez vous renseigner ?**  
Contactez le Pays au 05 53 35 13 53 ou envoyez un mail à l'adresse [habitat@pays-isle-perigord.com](mailto:habitat@pays-isle-perigord.com) ou inscrivez-vous sur le site [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr).

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une perma-

nence à Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint Astier, Neuvic ou Villamblard.

## **Démarchage à domicile : soyez vigilants**

Des campagnes de démarchage téléphonique ou "porte à porte" sont régulièrement menées par des sociétés privées.

Sachez que le démarchage téléphonique pour les travaux énergétiques est interdit par la loi depuis l'été 2020. Concernant le démarchage à votre domicile, nous vous invitons à être très vigilants quant aux propositions qui vous sont faites dans ce cadre.

Ces sociétés se présentent parfois comme envoyées par EDF, ou des organismes d'Etat (ANAH, ADEME, Ministère...) ce qui est faux, ces organismes n'organisent pas de démarchage. Il s'agit de démarches purement commerciales.

Ne signez jamais une commande dans la précipitation, prenez toujours le temps de demander plusieurs devis et comparez-les avant de prendre une décision. Il est courant que les devis, pour une même prestation, aillent du simple au double.

Et n'oubliez pas que si vous regrettez d'avoir signé trop vite dans le cadre d'un démarchage, vous avez un délai légal de rétractation de 14 jours pour faire annuler la commande.

## **Vigilance cambriolages**

Face à la multiplication des cambriolages, soyez particulièrement vigilants.

Veillez à bien fermer portes et fenêtres, ayez une attention toute particulière pour les baies vitrées (baisser le rideau lors de vos absences).

Et surtout, n'hésitez pas à signaler à la gendarmerie tout véhicule ou toute personne suspecte.

**NOTRE SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS.**

## **Les tarifs d'assainissement collectif évoluent**

L'extension du réseau d'assainissement collectif de la Côte a permis à 21 habitations de pouvoir se raccorder.

Le coût pour la commune de Saint Germain a été de 154 000 €.

La commune compte désormais 156 abonnés.

Comptablement parlant, l'assainissement collectif est un budget annexe qui doit normalement se suffire à lui-même, c'est-à-dire que les recettes (principalement les redevances d'assainissement payées par les usagers) doivent couvrir les dépenses (entretien et nettoyage du réseau, maintenance, etc...). L'excédent réalisé devrait permettre d'investir.

Or, tel n'est pas le cas puisque nos recettes sont très insuffisantes et nos tarifs très en deçà de ceux pratiqués autour de nous.

C'est la raison pour laquelle, il est devenu indispensable de les revoir.

Ainsi depuis le 1er juillet 2021, les tarifs pratiqués sont les suivants :

Part fixe : 100 € / an

Part variable : 1.15 € / m<sup>3</sup>

Ce réajustement des tarifs devrait nous permettre d'équilibrer le budget assainissement, de ne pas avoir à l'abonder avec une subvention du budget principal et de ne pas avoir besoin d'instituer, comme le font la majorité des communes, la taxe de raccordement au tout à l'égout.

Pour rappel de par la loi Nôtre, la compétence assainissement collectif devrait dès 2026 devenir une compétence communautaire.

Il est à envisager qu'à cette date, il y aura un lissage des tarifs à l'échelle de la communauté de communes.

Reste à savoir à quel niveau sera le point de convergence.

Enfin, nous vous rappelons, que lors de la vente d'une habitation, un contrôle de la conformité de votre système d'assainissement est désormais obligatoire.

- Si vous êtes en assainissement individuel, rapprochez vous du service du SPANC de la Communauté de Communes. Ce contrôle vous sera facturé 120 € TTC.
- Si vous êtes en assainissement collectif,

le contrôle devra être réalisé par le prestataire agréé de votre choix.

## **L'assainissement individuel**

La grande majorité de la commune reste en assainissement individuel.

Pour vous, pas de part fixe ni de part variable mais une redevance pour le paiement des contrôles périodiques du SPANC.

Le montant est toujours de 12 € par semestre.

Un projet d'aides aux travaux de mise aux normes des assainissements individuels de logements pour les propriétaires occupants est actuellement à l'étude par la communauté de communes.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des décisions prises.

## **Dématérialisation des demandes d'urbanisme**

Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc...) sont traitées par le service instructeur de la CCIVS.

Depuis le 1er janvier 2022, les autorisations sont dématérialisées. Quelles incidences?

Vous n'aurez plus à déposer vos dossiers en plusieurs exemplaires (deux, trois, quatre voire cinq exemplaires selon les cas) comme cela est le cas actuellement. Un seul suffira.

Autre avantage, vous pouvez les déposer de façon dématérialisée via la plateforme ou directement sur la boîte mail de la mairie.

L'objectif est de moderniser le service public, de fluidifier et accélérer le traitement des demandes et d'économiser du papier.

# INTERCOMMUNALITÉ



Isle Vern Salembre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Le PLUI-H

Au titre des grands dossiers traités au niveau de l'intercommunalité, se situe le PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat).

Depuis 4-5 ans, le dossier est en cours mais l'avancée est difficile.

Nous sommes confrontés, nous les élus, à une vision du monde rural qui n'est pas celle que nous voulons.

Nos zones constructibles tendent à être réduite comme peau de chagrin.

Ainsi, à titre d'exemple, la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 impose une réduction drastique des zones constructibles, avec la notion de zéro artificialisation des sols agricoles, naturels et forestiers à l'horizon 2050. Les territoires n'auraient droit pour l'avenir qu'à une surface constructible équivalente à 50% de la surface construite au cours des dix dernières années.

## Contacts

### Pôle Administratif

📍 BP6 – Le Bateau  
43 rue Victor Hugo  
24110 SAINT-ASTIER

📞 05 53 03 45 82

✉️ contact@ccivs.fr

### Pôle Technique

📍 BP6 - ZI La Borie  
Rue Henri Rebière  
24110 SAINT-ASTIER

📞 05 53 04 73 39

### Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

📍 ZA de Théorat  
24190 Neuvic-sur-l'Isle

📞 05 53 80 86 86

Nous sommes tous conscients, aujourd'hui, qu'il est nécessaire de préserver notre environnement, d'avoir une politique de consommation des terres raisonnée.

Il est bien évident que nous ne pouvons plus accorder des permis dans des zones totalement isolées, au milieu des bois, en l'absence de réseaux etc...  
C'est une question de bon sens.

Mais nous ne voulons pas être un sanctuaire, nous voulons pouvoir nous développer, nous voulons tout simplement pouvoir vivre. Etre un territoire rural, où les gens travaillent, où les gens habitent, où les gens bâissent et pas une campagne de carte postale idéalisée par une élite parisienne.

Aussi lors de notre réunion du conseil municipal du 20 décembre dernier, à l'appel de l'union des Maires de la Dordogne, nous avons adopté une motion demandant tout simplement que cette loi « Climat et Résilience » tienne compte des particularismes ruraux et ne s'applique pas de façon uniforme sur l'ensemble du territoire.

Notre commune est une commune attractive. Depuis plusieurs années, nous faisons face à un afflux de nouveaux habitants et des permis de construire toujours plus nombreux (plus de 25 en 4 ans).

L'une des conséquences de la COVID est l'arrivée nouvelle dans nos campagnes de citadins en quête de mieux-vivre.

Mais la conséquence de la rareté de terrains constructibles se traduira par une augmentation des prix préjudiciable à tout le monde.

Nous continuons le combat pour faire entendre notre vision de la ruralité.

En attendant, nous ne pouvons que vous conseiller de vendre vos terrains constructibles, car nul ne garantit, qu'ils le resteront demain.

Autrement dit relocaliser l'agriculture et l'alimentation des citoyens non seulement dans la restauration collective mais également chez les particuliers en créant un cercle économique vertueux à l'échelle du territoire en tissant des liens étroits entre production, distribution et consommation.

Quel programme!

Pour ce faire, différentes pistes sont aujourd'hui étudiées : recherche de terres agricoles pour la transmission à de nouveaux producteurs, acquisition d'une exploitation agricole, développement d'actions pédagogiques de sensibilisation auprès des familles, etc.... Les études suivent leurs cours.

Une seule certitude pourtant. Nous devons changer notre manière de consommer : manger local, respecter la saisonnalité des produits, payer au juste prix le producteur.

Manger moins mais manger mieux.

C'est non seulement une question d'économie, d'environnement mais également de santé publique.

## Le Projet Alimentaire Territorial

Soucieuse de promouvoir et de fournir à nos enfants une alimentation saine, locale et pauvre en émission de CO<sub>2</sub>, la Communauté de Communes (CCIVS) vient d'obtenir le label « Territoire Bio Engagé ».

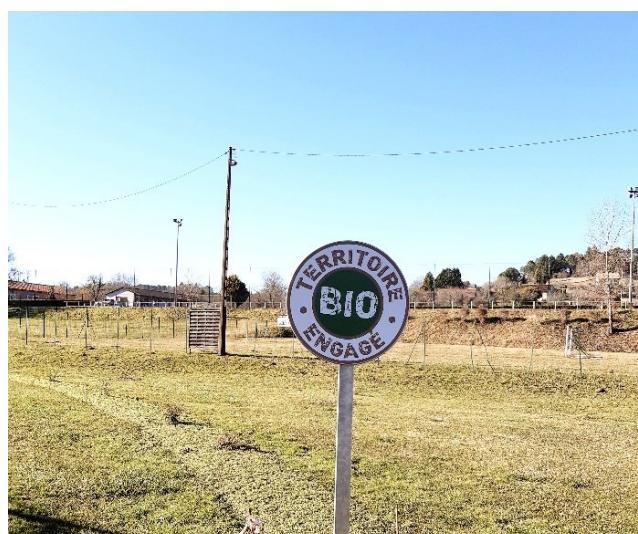
Ce label récompense les collectivités dont l'approvisionnement Bio des cantines représente plus de 20% du total des denrées alimentaires.

Avec 43% de produits bio et locaux, nous sommes bien au-delà.

Toutefois, cette volonté du bien manger ou du mieux manger doit s'inscrire dans un projet beaucoup plus global de valorisation et de recherche de productions locales.

La CCIVS s'est donc inscrite dans un plus vaste projet, le PAT (Projet Alimentaire de Territoire) mené par le Pays de l'Isle en Périgord (qui regroupe quatre communautés de communes : le Grand Périgueux, la CCIVS, La Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord et celle du Montponnais).

Ce PAT vise à atteindre plusieurs objectifs : rechercher et fédérer des producteurs locaux, leur créer de nouveaux débouchés, sensibiliser le public et éduquer la population de tous âges.



# CELA S'EST PASSE

## **Travaux divers de voirie**

Divers travaux dits de voirie ont été effectués cette année par la communauté de communes.

Ainsi, une campagne de curage de fossés a eu lieu sur les secteurs de Fonclause, les Bernis, le Cavalot, Soulet, etc....

Du point à temps a également été réalisé sur l'ensemble de nos routes.

La route de Touvent a été refaite par l'entreprise Colas pour un montant de 67 960 €.

Enfin, une campagne d'élagage est programmée pour début février.

leur prise de rendez-vous mais également en les emmenant sur les centres de vaccination de Périgueux, Ribérac ou Saint Astier.

## **La semaine bleue**

Saint Germain du Salembre est inscrite dans le programme mis en place par la Communauté de Communes, à destination des ainés.

Ainsi, dans le cadre de la semaine bleue, des activités et animations se sont déroulées le vendredi 08 octobre à la salle des fêtes : bus numérique, initiation à internet, prise de contacts avec des organismes divers (MSA, CIAS, infirmière santé, ...).

Même si le nombre de participants fut réduit (une quinzaine), d'autres ateliers devraient se dérouler au printemps avec d'autres thématiques telles que la santé, la nutrition, etc....

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles dans le cadre du programme « Tisseurs de lien social ». L'idée est de lutter contre l'isolement des personnes âgées par le biais de visites de courtoisie effectuées par ces bénévoles.

## **Antenne mobile**

Notre commune a été retenue par le gouvernement pour la pose d'une antenne de téléphonie mobile Free, Bouygues et Sfr.

Toute la zone située entre la Confenerie et Neuvic Gare est actuellement considérée comme une zone grise.

L'opérateur Free est donc à la recherche du terrain d'implantation, en hauteur sur le secteur du Touron, Puyguiller ou Confenerie.

## **Opération « Aller vers »**

Afin de faire face aux difficultés liées à la vaccination (prise de rendez-vous, transports, etc...), la Préfecture a mis en place le dispositif « aller vers » à destination des plus âgés et des plus isolés. Des créneaux de vaccination ont ainsi été réservés.

C'est par ce biais que deux de nos élus, Pascal Mischieri et Pierre Peytoureau ont pu aider une vingtaine de salembrais dans



## **Bons d'achat**

Le traditionnel repas des ainés 2021 n'ayant pu se dérouler pour cause de pandémie, le conseil municipal a décidé d'offrir un bon d'achat de 10 € aux salembrais de plus de 65 ans.

Ces bons étaient utilisables dans nos commerces locaux.

Vous avez été nombreux à apprécier le geste. Cette année, le repas ne pourra pas se tenir en février, comme habituellement, le contexte étant encore trop compliqué.

Nous espérons pouvoir le repousser à une période plus faste telle que avril ou mai.

## **La cérémonie d'Espinasse**

Dans un contexte sanitaire toujours compliqué, un rayon de soleil nous a permis de commémorer le massacre d'Espinasse, comme il est de tradition.

C'est toujours un fort et beau moment de partage, de souvenir et surtout de recueillement sur les lieux de la tragédie.

Comme tous les ans, nous relatons les événements de ce funeste 27 juillet 1944 devant un auditoire toujours aussi nombreux et ému à l'évocation de ces chers disparus qui ont payé de leur vie notre liberté.



Et parmi ce public, une personne qui ne manquerait cet évènement pour rien au monde, Monsieur Albert Laborie dit Théo. Ce fringant jeune homme de 97 printemps est l'un des derniers résistants de la Double. Il s'était engagé en 1942 dans la Résistance. Il est aujourd'hui le dernier survivant du 4<sup>ème</sup> bataillon des Francs-Tireurs et Partisans (FTP) et donc l'un des derniers témoins des tueries de Saint Germain du Salembre et Saint Etienne de Puycorpier.

77 ans après les faits, la légion d'honneur lui a été, enfin, attribuée et c'est sur la commune de Saint Etienne de Puycorpier qu'elle lui fut officiellement remise le dimanche 25 juillet 2021.

Un grand MERCI à vous Théo pour votre engagement, votre courage, votre gentillesse et surtout votre humilité.

## **Le mémorial de la résistance**

Le mémorial de la Résistance de Saint Étienne de Puycorpier, inauguré en 2018 par la communauté de communes Isle et Crempse en Périgord, mène des recherches sur le massacre d'Espinasse du 27 juillet 1944.

Toutes les facettes de cet événement fondateur pour le mémorial sont étudiées : son déroulement, ses acteurs, les lieux, les traces matérielles encore existantes, les victimes.

Le mémorial est à la recherche de documents (photos, films, journaux intimes, archives, etc.), témoignages ou objets ayant un rapport avec les événements ou les commémorations postérieures.

Ces recherches serviront à recueillir la mémoire et tenter d'écrire l'histoire de cette journée tragique de notre Périgord.

Pour contribuer à ces recherches, vous pouvez contacter le mémorial au 05.53.81.23 55 ou à [contact@museevoulgre.fr](mailto:contact@museevoulgre.fr)

## **Journée des bénévoles**



Samedi 04 septembre, petit casse croûte convivial offert par la municipalité aux bénévoles en signe de remerciement. Sans eux le bien vivre à Saint Germain ne serait pas ce qu'il est.

# LA VIE CULTURELLE

## Concert « Thesaurus Harmonicus » par la QUINTA PARS en l'église de Saint Germain du Salembre, dans le cadre du « Festival Baroque » de Sinfonia

Le 27 Août, pour le 30ème anniversaire du Festival Sinfonia, l'ensemble « Quinta Pars » s'est produit en l'église de Saint Germain du Salembre.

Cinq jeunes talents, tous multi-instrumentistes et brillamment diplômés dans leurs pays respectifs sont venus se spécialiser dans la musique Renaissance et Baroque au département de musique ancienne du Conservatoire National de Musique et de Danse de Lyon.

Leur rencontre au sein de cet établissement d'enseignement a favorisé la création de l'ensemble « Quinta Pars », mélange d'instruments anciens variés : luth, violon renaissance, violes de gambe et flûte à bec. Cette diversité de timbres souligne l'intensité expressive des œuvres polyphoniques où chaque concert se confronte à une exigence scénique qu'il faut à chaque fois accorder au lieu et au public.



Malgré cette contrainte, les musiciens peuvent, par instruments interposés, dialoguer entre eux en toute liberté et spontanéité, à l'image des tableaux de la Renaissance. Et c'est vrai qu'un véritable tableau musical vivant nous a été offert, sur lequel s'est invitée la magie de la couleur des vitraux jouant tour à tour sur chaque mouvement des musiciens : musique, théâtre, couleur. Un magnifique concert.



Les interprètes :

Morgan Marquié de Bayonne : Luth et direction artistique

Ondrej Hanus - République Tchèque : flûte à bec

Colin Heller - Aix-en-Provence : violon renaissance

Lucas Alvarado - Amérique Latine : viole de gambe

Haruna Nakai - Japon : viole de gambe.

Par une curieuse coïncidence, cette musicienne était le portrait frappant du dessin de Jean Cluseau-Lanauve représentant une indonésienne élève des Beaux-arts.



Ses amis musiciens n'ont pas manqué de le lui faire remarquer. Et quand elle a appris que les musées au Japon comptaient de nombreuses œuvres de ce peintre, elle s'est avec bonheur empressée de prendre l'exposition en photo.

Voilà un souvenir de ce concert dans notre église qu'elle gardera longtemps en mémoire, d'autant plus que le groupe Quinta Pars, qui participait au concours, a remporté tous les suffrages. Il sera donc à résidence à Périgueux. Bravo à tous ces cinq jeunes talentueux musiciens.

Concert offert par la mairie de Saint Germain, partenaire du Festival Sinfonia pour l'accès à la culture et soutenu par les Patrimoniales de la Vallée du Salembre.

## Exposition en hommage à Jean Cluseau-Lanauve

Avec l'appui de la Mairie et du comité des fêtes, les Patrimoniales de la Vallée du Salembre ont installé dans la nef romane de l'église de Saint Germain du Salembre, avec l'accord de la paroisse, une exposition en hommage à Jean Cluseau-Lanauve.

Cette exposition s'est tenue du 4 juillet au 31 août et, pour les journées du patrimoine, les 18 et 19 Septembre 2021.

Né à Périgueux en 1914, ce bel artiste de l'école de Paris, de grande culture, ouvert à tous les arts, à toute connaissance, si varié dans ses œuvres, était un homme modeste et rayonnant soutenant tous ceux qui l'ont connu. Très attaché à sa famille, c'est auprès des siens, dans le cimetière de Saint Germain qu'il a voulu être inhumé.

Malgré une communication limitée à notre territoire, au fil des jours, plus de 300 personnes, venues aussi d'autres départements, ont visité l'exposition, une découverte pour les uns, un hommage au peintre qu'ils ont connu et admiré pour d'autres. Chacun a pu profiter du talent de l'artiste, s'imprégner du bonheur, de la joie de vivre que dégagent ses œuvres, s'émouvoir devant ses dessins ramenés de captivité, apprécier la perfection des lithographies et illustrations de livres. Ses affiches, belles créations personnalisées, ses « grands formats », superbe richesse picturale du peintre officiel de la marine témoignent de l'importance de l'œuvre de l'artiste.

Beaucoup de visiteurs ont souligné l'évolution de sa peinture où, avec une sensibilité qui lui est propre, s'insinue le cubisme qui sublime la toile. Jean Cluseau-Lanauve est issu de cette terre périgourdine à laquelle il est resté fidèle, terroir qui l'a éduqué, façonné, formant un socle pour son ascension parisienne vers les ateliers du Montparnasse et de Saint Germain des Prés et son ouverture sur le monde où a rayonné sa peinture. Une peinture française.

Merci à Paule, son épouse, qui fête ces jours ses 97 ans, merci pour les documents qu'elle nous a confiés et qui nous ont permis de faire plus largement connaître son artiste de mari et de partager ce moment avec vous tous.

**Jean Cluseau-Lanauve quelques dates :**

1939 prix Karl Beulé de l'institut (Académie des Beaux-Arts) - Institut de France- médaille d'argent.

1946 : festival international du film. Cannes. Création graphique de 15 planches en couleur.

1948 : prix de Venise

1965 : Réalisation de décors pour l'opéra de Nice (Mariage de Figaro et Falstaff)

1970 : Médaille de bronze à l'exposition d'Osaka pour sa toile « Le concorde en construction »

1989 : Peintre officiel de la marine (POM)

1993 : prix Puvis de Chavannes

1951 à 1976 : professeur d'art graphique à la prestigieuse école Estienne à Paris

1976 à 1997 : Président du Salon du dessin et de la peinture à l'eau.



## **Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre**

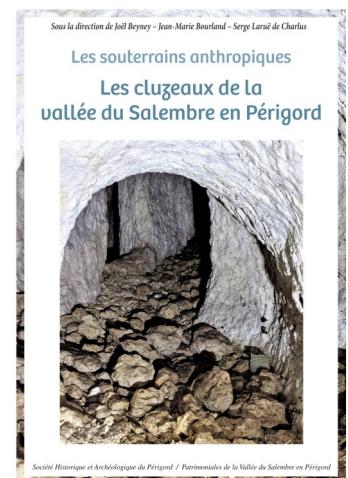
Les 25 et 26 septembre 2021, la 11ème Édition des Patrimoniales de la Vallée du Salembre a eu lieu à Chantérac sur le thème des cluzeaux de notre vallée.

Pour l'occasion notre association, en partenariat avec la Société Historique et Archéologique du Périgord, a présenté un livre « Les Cluzeaux de la Vallée du Salembre, en hommage au travail de Serge Avrilleau qui a consacré sa vie à explorer, mesurer, dessiner et répertorier de nombreuses cavités de Dordogne, dont 17 cluzeaux sur notre vallée.

Malgré les contraintes sanitaires les deux conférences ainsi que la ballade culturelle ont connu leur succès habituel.

Comme à l'occasion de chaque édition, un travail pédagogique a été proposé à l'école de la commune hôte.

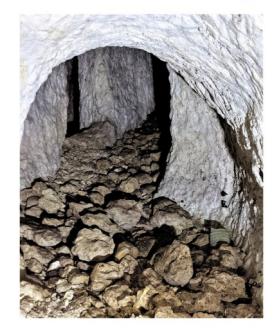
L'édition 2022 se déroulera à St Aquilin et nous espérons que les manifestations proposées dans notre commune par Les Patrimoniales retiendront votre attention.



Sous la direction de Joël Beyney - Jean-Marie Bourard - Serge Larat de Charles

Les souterrains anthropiques

Les cluzeaux de la vallée du Salembre en Périgord



Société Historique et Archéologique du Périgord / Patrimoniales de la Vallée du Salembre en Périgord

# NOS ASSOCIATIONS

## La boule Salembraise

La boule salembraise compte actuellement 63 adhérents, soit huit de moins. Compte tenu du contexte sanitaire, ce chiffre reste satisfaisant.

Sur 2021, quatre manifestations ont eu lieu :

- Un concours de pêche avec repas le 12 juin qui a réuni 45 personnes
- Un concours de pétanque en nocturne le 03 juillet avec 59 équipes
- Un repas au restaurant le 28 août
- Un concours de pétanque le 18 septembre avec 28 équipes.

Compte tenu de l'évolution de la pandémie, il nous est difficile de faire des projections sur 2022. Nos adhérents peuvent toujours venir jouer tous les jours s'ils le souhaitent.

En attendant, prenez soin de vous.

Le président de la boule salembraise vous souhaite une très bonne année 2022.

## L'amicale de l'école

L'association «l'amicale de l'école » organise depuis plus de 25 ans des activités permettant aux enfants de pouvoir bénéficier de livres, de sorties pédagogiques, de classes de découvertes et d'en réduire les coûts pour les familles.

Elle réunit des parents d'élèves scolarisés dans l'école ainsi que des enseignants de l'établissement.



Depuis le mois de novembre, l'amicale compte un nouveau bureau. De jeunes pa-

rents motivés, prêts à prendre le relais de l'ancien bureau. Ils espèrent pouvoir mettre en place toutes les animations prévues, qu'ils ajusteront en fonction du contexte sanitaire. Ils n'en restent pas moins motivés !

Les enfants restent leur priorité.

## La société de chasse

La saison 2021,

Année particulièrement difficile et endeuillée à plusieurs reprises a notamment vu la disparition de Paul Gualandi dit "Mambo", Jeannot Daix, Bruno Delambalerie, Béatrice Colin épouse de notre ancien président, Jean Claude Eclancher dit "Zaf" et malheureusement de Pascal, notre ancien Président qui laissera un grand vide dans notre communauté.

Les effectifs de l'association sont relativement stables et malgré de nombreuses annulations d'activités liées aux contraintes sanitaires en cours nous avons pu nous associer à plusieurs manifestations festives en étroite collaboration avec le comité des fêtes présidé par Karine.

L'assemblée générale du 2 Juillet 2021, réunion à laquelle Pierre Peytoureau et Fabrice Hasse, représentant les instances municipales, en charge du monde associatif, ont participé, a acté quelques changements au niveau du bureau avec les départs de Didier Dumas et Jean Marie Couffin. Les élections consécutives à cette assemblée générale ont vu la mise en place d'une équipe remaniée mêlant anciens élus et nouvelles têtes. Le bureau est composé de la manière suivante :

Didier Coustillas : Président  
Jean François Nadal : Vice Pdt Grand Gibier  
Benjamin Medina : Vice Président Petit Gibier  
Jean Marie Guichard : Trésorier  
André Decoly : Trésorier adjoint  
Alain Caille : Secrétaire  
Hervé Mercier : Secrétaire adjoint

La société a également eu le plaisir de reconduire Patrice Mesuron dans ses fonctions de garde chasse.

Tous les ans, les chasseurs mettent un point d'honneur à nettoyer les chemins forestiers et les parkings de chasse, activité unanimement reconnue par tous les usagers de la nature. Nous déplorons, malgré nos efforts des incivilités de personnes peu scrupuleuses qui utilisent ces espaces aménagés pour déverser appareils ménagers, gravats, matelas et autres déchets parfois dangereux. Nous en appelons au sens du civisme de chacun pour que cessent ces dépôts sauvages.

De la même manière, et malgré une activité très bien organisée par l'équipe de chasse au grand gibier, les dégâts autour des habitations semblent croissants. Pour cette saison, pas moins de trente sangliers seront prélevés et malgré cette pression les dégradations se poursuivent. N'hésitez pas à nous informer si c'est le cas sur votre propriété, nous réfléchirons ensemble aux solutions à mettre en œuvre pour limiter ces désagréments.

Pour terminer nous vous souhaitons une année 2022 remplie de joie, de bons moments tout en réaffirmant notre attachement à la ruralité et au partage des espaces mis à notre disposition par tous les propriétaires de la commune.

autres associations de la commune, la fête du village le premier week-end de juillet a pu s'organiser. Manèges, animations, bal, repas, buvette, feu d'artifice... tout y était pour que cette fête soit un succès. Nous avons le temps d'un week-end, entendu les rires des enfants, la musique des manèges, de brouhaha de la foule... pour le plus grand plaisir des habitants.

Le deuxième dimanche de décembre, le marché de Noël s'est installé à la salle des fêtes. Malgré une météo peu favorable et un contexte sanitaire compliqué, pas moins de 300 personnes sont venues nous rendre visite. Les enfants ont pour leur plus grand bonheur pu voir le Père Noël. Une dizaine d'exposants venus de la commune, des communes environnantes mais aussi de Bordeaux, d'Ambès et même de Nantes, nous ont ravis par leurs créations et leur talent. Une randonnée, des jeux de ballons, des gaufres, de la soupe, un repas chili con carné, une buvette ... ont rythmé cette journée et régale nos papilles. Pour clôturer cette belle journée, un feu d'artifice a coloré notre ciel et mis des étoiles dans les yeux des petits et des grands.

Maintenant, place à 2022 où nous espérons pouvoir organiser de belles et chaleureuses rencontres sous le signe du sourire et de la joie.

Notre porte est grande ouverte à celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

## Le Comité des Fêtes

Depuis début juin 2021 le comité des fêtes de Saint Germain du Salembre s'est reconstitué.



Une joyeuse équipe d'une quinzaine de personnes œuvre pour créer du lien et mettre des animations en place dans notre jolie commune. C'est dans l'intergénérationnalité que cette équipe puise sa force. L'expérience et le savoir-faire des anciens, la force et le dynamisme des jeunes donnent à ce nouveau comité des fêtes une richesse et un atout majeur.

Avec l'aide de la mairie et le soutien des

## L'Harmonie Salembraise

Concernant l'Harmonie de Saint-Germain, le COVID et ses nécessaires mesures sanitaires ont laissé encore cette année, des séquelles dans notre formation. J'espère que cette nouvelle année sera le retour de concerts qui enchanteront le public et les musiciens.

Concernant ces derniers, grâce au travail, à l'énergie et à l'enthousiasme de notre Chef d'Orchestre Nicolas Caminel, des jeunes



« piou-piou » sont venus rajeunir les rangs. La preuve sur cette photographie prise lors de notre dernière répétition de l'année 2021 à Trélissac. En effet, la Jeunesse Musicale Trélissacoise et l'Harmonie de Saint-Germain se réunissent pour toutes les répétitions, augmentant ainsi le nombre d'instruments, mais également la qualité des morceaux joués.

Et si vous jouez d'un instrument et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir nous voir : les répétitions sont un vendredi sur deux à la salle annexe de Saint Germain du Salembre.



## L'AS Saint Germain- Chantérac

Quelques nouvelles de l'AS St Germain / Chantérac .Le bureau a subi quelques modification et s'est féminisé.

Le président **Julien Fernandes** est désormais entouré de :

**Vice-président** : Jacques Dumas

**Secrétaire** : Virginie Chevalier

**Secrétaire adjointe** : Pauline Losmede

**Trésorière** : Martine Lacoste

**Trésorière adjointe** : Magali Renaudie

**Arbitre et délégué** : Céline Lacour

L'effectif est composé de 26 joueurs, neuf enfants et quinze dirigeants.

L'arbitre du club est Marie France Pianezzola et compte un éducateur fédéral Pascal Olivier.

Notre équipe évolue en départementale 3. Le début de saison est quelque peu poussif.

Le club recrute des joueurs jeunes et moins jeunes pour passer des moments conviviaux et amicaux.

Nous vous invitons le dimanche au bord d'un terrain de football.



En attendant le club vous souhaite de passer une belle année 2022.

## La Clé du temps

Chères amies, chers amis,

Comme prévu, l'année 2021 s'est écoulée tranquillement, sous le poids des mesures sanitaires.

Heureusement quelques activités ont réussi avec succès à redémarrer, je pense à la gymnastique le jeudi, à la marche du lundi, et plus timidement, l'après-midi jeux qui a du mal à retrouver son attractivité d'avant.

N'hésitez pas à venir nous retrouver pour jouer aux cartes et autres jeux de société, le mardi dès 14 h à la salle annexe.

Le calendrier 2022 est prêt, en espérant que la situation nous permette de le réaliser.

L'équipe dirigeante vous souhaite une bonne année 2022.

## CALENDRIER 2022

- |                        |                              |
|------------------------|------------------------------|
| ✓ Dimanche 16 janvier  | Repas dansant (poule au pot) |
| ✓ Dimanche 27 mars     | Repas dansant                |
| ✓ Avril                | Vide grenier / Brocante      |
| ✓ Du 21 au 28 mai      | Voyage vers la Côte d'azur   |
| ✓ Mardi 21 juin        | Grillades                    |
| ✓ Mardi 5 juillet      | Pique Nique à la Jemaye      |
| ✓ Lundi 29 août        | Reprise de la marche         |
| ✓ Mardi 30 août        | Reprise des jeux             |
| ✓ Mardi 13 septembre   | Sortie à Oradour / Limoges   |
| ✓ Mardi 11 octobre     | Assemblée générale           |
| ✓ Dimanche 13 novembre | Repas dansant                |
| ✓ Mardi 6 décembre     | Repas du club                |

# VIE ECONOMIQUE

## *Les Petits plats de la Vallée*

Nicolas Rasse vous accueille les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 7h à 21h, et le dimanche de 8h à 13h  
**FERME LE JEUDI**

Dans son établissement, 14 route de Saint Astier, vous trouverez

- vente de tabac
- bar
- petite épicerie
- pain de campagne cuit sur place
- FDJ Loto
- petite restauration sur place

Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles activités.

## *La Cagette*

Le point de vente en direct des producteurs chaque samedi matin est désormais bien institué à St Germain. Les ventes directes de la Cagette se sont poursuivies depuis juillet 2020 sans interruption. Après une baisse de fréquentation, les ventes ont pris leur rythme de croisière et consommateurs et producteurs sont fidèles au rendez-vous.

Les travaux prévus à la scierie ont occasionné notre migration vers la salle des fêtes. Si les distributions ont quelque peu perdu de leur charme bucolique, le nouveau cadre permet tout de même d'être abrités lors des averses ou de profiter du soleil lors des grands froids...

L'organisation s'est structurée et les producteurs ont décidé de se regrouper sous la bannière de la Cagette de la vallée de l'Isle pour financer des actions de communication : nouveau logo, nouveaux points de vente. Des flyers vous attendent en mairie et les habitants de notre vallée peuvent désormais faire leurs courses à la Cagette, les mardis, mercredis, vendredis ou samedis en choisissant leur point de vente : Douzillac, Grignols, Mensignac, Saint Aquilin, Saint Germain du Salembre ou Segonzac.

La palette de l'offre s'est élargie et vous pouvez désormais acheter fruits, légumes et plants de saison, légumineuses, fromages de vache et de chèvre, yaourts, laitages, glaces et sorbets, pains et viennoiseries, œufs et volailles, farines, pâtes et huiles, confitures et miels, boissons (sirops, jus, bières, vins, café, tisanes), viandes et poissons (bœuf, veau, porc, canard, truites), aroma-

tiques, épices et sauces, savons artisanaux, produits zéro déchets et textiles. L'arrivée d'une nouvelle maraîchère de Grignols a réglé les problèmes d'approvisionnement en légumes et les ventes de viande se font au fur et à mesure des abattages. Une façon agréable d'éviter au maximum les passages au supermarché et d'accompagner nos producteurs locaux.

Ceux qui participent à nos Cagettes soulignent les avantages en termes de gain de temps, d'assurance de vendre les produits apportés et d'absence de pourcentage laissé à l'application Cagette : tout ce que vous payez va aux producteurs!

Les clients apprécient le gain de temps, le côté convivial et local et bien sûr, la qualité des produits!

Petit rappel: les distributions se déroulent pour notre village tous les samedis matins, de 11h30 à 12h30, derrière la salle des fêtes. Il suffit de passer commande dans la semaine qui précède sur le site Cagette.net (<http://app.cagette.net/group/9605>). L'inscription y est gratuite et donne accès aux produits listés plus haut.

Les bénévoles sont les bienvenus pour donner un coup de main pendant la distribution, pour l'installation et le rangement des tables et tréteaux. N'hésitez pas car plus nous serons nombreux, plus l'engagement sera léger pour chacun de nous et notre action pérenne.

Notre projet peut même parfois servir de tremplin vers d'autres aventures : nous avons accueilli pendant un temps les plats cuisinés de Frais Maison, entreprise créée par deux de nos jeunes concitoyens. Ils vont cesser leur activité pour ouvrir un restaurant gastronomique à Saint Astier dans le courant de l'été 2022 : nous sommes ravis d'avoir profité de leurs talents et avons hâte de tester leurs nouvelles créations !

Enfin, ce projet, porté par l'association Isle Co, basée à Douzillac et désormais gestionnaire d'un Espace de Vie Sociale (EVS) ouvert sur le territoire de la CCIVS et au-delà, est en parfaite cohérence avec le plan alimentaire territorial (PAT) du Pays de l'Isle ; les objectifs en sont les mêmes, notamment : favoriser l'installation de producteurs sur le territoire et les accompagner pour répondre à la demande d'une alimentation locale de qualité, rendre leurs produits facilement accessibles aux habitants de notre pays.

Nous accompagnerons les personnes en difficulté avec l'utilisation d'un ordinateur, il est toujours possible de faire votre commande auprès de nos bénévoles.

Pascale MOULLET  
Massages et casseroles

Sensitive Gestalt Massage  
Massage bien être pour adultes

06 26 46 02 90  
<http://www.massages-et-casseroles.fr/>



**RECHERCHE DE FUITES**  
MAISONS - PISCINES  
PARTENAIRE DES ASSURANCES  
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

**FLR 24**

- Détection de fuites d'eau
- Tous types de réseaux
- Traçage de canalisations
- Inspection Caméra
- Diagnostic humidité
- Recherche de fuites complètes sur les piscines

06 52 59 80 05  
05 53 82 51 32  
[fuitesetcanalisationreseaux24@gmail.com](mailto:fuitesetcanalisationreseaux24@gmail.com)  
18 Route de la Gare  
24190 St Germain du Salembre

CABINET INFIRMIER

THEBAULT Claire  
RIGAUDEAU Anne Marie  
TROUBADIS Stéphanie

5 place de l'Église  
24190 Saint-Germain-du-Salembre

05 53 81 28 36  
07 81 59 27 88

Camion Magasin Bernard FOULARD

Se déplace sur les cantons de Mussidan, Neuvic, St Astier,  
Riberac, Villambard, St Aulaye  
Alimentation générale à domicile  
Tél. 06 07 17 18 50

LUDO ANIMATION  
ANIMATEUR CHANTEUR DJ

TEL 06.37.66.64.98  
[ludoucanimation24@gmail.com](mailto:ludoucanimation24@gmail.com)  
N° SIRET : 5150004000018

Directrice de publication : Sandra Paillot  
Rédaction, mise en page, publication : Sandra Paillot, Pascal Mischiéri, Sophie Hadaji-Avril, Aurélien Cénatiempo, Alain Scharnitzky, Christophe Mangé, Xavier Svahn.  
Impression : Imprimerie Mussidanaise - Mussidan

## LA CHANTERACOISE

Le Pont - 24190 Saint-Germain-du-Salembre  
Tél. : 05 53 80 51 17 - Fax : 05 53 80 05 22  
[contact@la-chanteracoise.fr](mailto:contact@la-chanteracoise.fr)

[www.la-chanteracoise.fr](http://www.la-chanteracoise.fr)

**Nony Sébastien**  
1 Chemin des frênes  
La Maligne  
24 190 Saint Germain du Salembre  
Maçonnerie  
Rénovation de l'habitat intérieur extérieur  
Peinture, revêtements sol et mur  
Divers dépannages 06.72.47.90.23  
[nony.sebastien@gmail.com](mailto:nony.sebastien@gmail.com)

**MARTRENCHEARD**  
**Taille de Pierre**  
lieu-dit La Fond de Maillepot  
24190 Saint Germain du Salembre  
05.53.82.60.24  
[www.martrenchard-taille-de-pierre.com](http://www.martrenchard-taille-de-pierre.com)  
[info.martrenchard@wanadoo.fr](mailto:info.martrenchard@wanadoo.fr)

**PENSION CANINE**  
**LA FERME DE CABALOU**  
55 Rue du Maine  
24190 SAINT GERMAIN DU SALEMBRE  
TEL: 06 81 47 37 90  
[caba-loup@wanadoo.fr](mailto:caba-loup@wanadoo.fr)

**DUBOIS**  
**BTP**

06 74 90 16 84  
05 53 80 49 41  
363 route de la gare  
24190 St Germain du Salembre  
[bouchet.mar@free.fr](mailto:bouchet.mar@free.fr)

## « LES PETITS PLATS DE LA VALLEE »

14 Route de Saint Astier

**09.81.87.02.09  
06.72.41.94.05**

**C.A.B.S. Besoins Services**  
**Tous TRAVAUX DU BÂTIMENT**  
DEPANNAGE D'URGENCE (Electricité, Plomberie)  
>>>>>Recherche de fuites sans casse<<<<  
**06 82 31 04 14**

Chauffage - Peinture - Revêtements de sols - Menuiserie - Serrurerie  
Rideau PVC métalliques - Espaces verts - Maçonnerie - Couverture

**G DÉCO GRANIT**  
SARL A.M.G

Etb GOURSOLLE-Rue de la Côte

05.53.81.58.76

**PIECESQUAD-DIRT**  
284, route de la gare  
24190 st germain du salembre  
09/67/01/15/77 06/38/85/07/78  
[piecesquad-dirt@outlook.fr](mailto:piecesquad-dirt@outlook.fr)  
[www.piecesquad-dirt.fr](http://www.piecesquad-dirt.fr)

Vente de :  
quads,  
dirt bike,  
voiture  
électriques  
et pièces détachées

**ad seniors**  
Périgord

Annie FIACRE  
53 Allée du Port 24000 PÉRIGORD  
06.36.53.67.61 - 09.83.09.70.25  
perigord@adseniors.com  
[www.adseniors.com](http://www.adseniors.com)

**Cédric et Sam**  
Route de la gare  
Les Peyrières



06.50.43.94.54  
Eleveurs - producteurs  
de produits fermiers -  
vente et revente

**Gazouillis**

43 Route de la gare  
24190 SAINT-GERMAIN DU SALEMBRE  
06 36 53 67 61  
[annie.fiacre@sfr.fr](mailto:annie.fiacre@sfr.fr)  
<https://gazouillis.wixsite.com/sacs-creations>  
Facebook : Gazouillis  
Numéro Siret : 417 911 492 00037